

Au regard de la situation chaotique des échanges commerciaux que la crise a fait émerger, quelle nouvelle configuration pour quel nouveau commerce mondial ?

Respectable Loge, Les Cœurs Réunis, Orient de Toulouse, Région 17

Mots-clefs : Commerce Mondial, Gouvernance, Développement, Dépendance, Gestion des ressources, Répartition des richesses

Problématiques, axes de réflexion et constats sur l'influence du commerce mondial

Dépendances commerciales des nations, accords internationaux et réglementation (taxes) : ces facteurs influencent sur le prix des denrées et des produits de consommation. Le prix influence l'accessibilité.

Déséquilibre des richesses et des ressources naturelles : ces facteurs influencent sur la disponibilité des biens. La répartition des richesses (déséquilibre économique mondial) génère quant à lui, la migration des populations pour des raisons économiques.

Disponibilité des biens (influence logistique, intermédiaires, accords transnationaux et commerciaux) – Repenser la cohérence et l'équilibre des échanges internationaux. Repenser la gestion de la disponibilité des biens en temps de crise.

Surconsommation des ressources fossiles : repenser la consommation et concilier la croissance et la limitation / réduction de l'exploitation des ressources naturelles.

État des réflexions déjà produites sur le sujet...

- Accords commerciaux internationaux (traités, règles, accords) – défendre les intérêts économiques nationaux et préserver / sauvegarder la puissance industrielle nationale ou régionale, pour un développement local et international harmonisé.

Besoin d'une gouvernance locale efficace pour arbitrer les choix du développement. Besoin de définir le « modèle », la représentativité et le processus décisionnel, pour arbitrer les accords, les choix et les mises en place.

- Contrôler et arbitrer les choix pour un développement et consommation durable (bio, respect de l'environnement, circuits courts, consommation locale, saisonnière).

- Limitation des « délocalisations d'entreprises » - les délocalisations ont eu pour effet de réduire les coûts, les prix parfois, mais ont mis sous tension la disponibilité des biens et augmenté le chômage local et les inégalités. Imposer des contreparties pour compenser et rééquilibrer les bénéfices ; afin de redévelopper les bassins d'emplois historiques mais aussi afin d'équilibrer le développement économique international (et la distribution des richesses).

Propositions concrètes, opérationnelles, disruptives...

Gouvernance / décisions :

Développer les régions économiquement défavorisées :

- Formation, développement des compétences,
- Réglementation et législation favorisant un « modèle inclusif »
- Soutien économique, gouvernance respectueuse des équilibres (coûts, bénéfices, risques)
- Respect, utilisation optimisée des ressources, développement et croissance durable
- Limiter les migrations économiques des populations

Besoin d'indépendance des régions ou zones d'influences, dans le choix de leur développement – création d'une gouvernance décisionnelle propre. En temps de crise, il apparaît encore plus essentiel de disposer d'une gouvernance capable de prendre des décisions démocratiques, pour le bien commun (donner du sens) - non par des rapports de force ou d'influence. La gestion de crise est d'autant plus efficace que le cadre est fixé à l'avance

et non dans l'urgence.

Distribution des richesses :

Reconsidérer le modèle économique et celui de l'emploi et des salaires pour une distribution des richesses plus juste.

Repenser la répartition des richesses et le développement économique pour réduire les dépendances et les manques : accès et disponibilité des biens essentiels (logement, soins, revenu RUI, etc..)

Contrôler les délocalisations des entreprises privées en instaurant des contreparties pour compenser et rééquilibrer les bénéficiaires. Une piste à explorer pourrait être de faire de la zone Europe un territoire de régulation qui impose à ses frontières un niveau de normes, de réglementation et de législation qui contraignent les acteurs à respecter un niveau de prestation au niveau des enjeux. Mais, en préalable il faut poser la question des processus de décisions et de la représentativité ... Dans un monde en mutation où la confiance aux décideurs quels qu'ils soient (politique, économique, sociaux, ...) est profondément affectée, cette question n'est pas secondaire !

Utilisation des ressources et développement durable :

Concilier croissance et réduction de l'utilisation des ressources, adaptées à la démographie.

Prise de conscience et éducation à la consommation durable.

Arbitrer une cohérence et « durabilité » des échanges internationaux.

Revoir les modèles économiques de croissance. Définir ce qu'est une croissance durable, et l'intégrer aux plans nationaux de développement de l'industrie et de l'agriculture. Inventer des nouveaux modèles de consommation (local, bio, saisonnier, etc...) adaptés aux régions, aux populations et aux ressources. Se questionner individuellement et globalement sur nos besoins et la pertinence de notre consommation. La gestion des ressources est un enjeu / défi écologique, économique et sanitaire. « Nous consommons trop, produisons trop, polluons trop et détruisons trop ! »... mais la mise en place de mesures de réduction des ressources fossiles n'est pas facilement applicable par tous : encore faut-il aussi considérer les inégalités sociales ! Le cycle « extraction-production-consommation-déchets » n'est pas viable avec un niveau démographique qui est la note aujourd'hui. Au-delà de l'éducation qui est le fondement d'une prise de conscience et d'une modification des comportements, nous ne pourrions faire l'économie de contraintes pour orienter la consommation. Ces contraintes pourront être faites par la norme, la réglementation, la législation, la fiscalité, ... ou, plus vraisemblablement par un mélange de tout ça.

Propositions ou idées issues de la réflexion, à mettre en exergue

1 - Proposer une gouvernance locale adaptée, représentative, ayant un pouvoir de décision reconnu et accepté démocratiquement, au service du développement local ; en accord avec des décisions internationales / globales, cohérentes.

Question de la représentativité et de la représentation de ce « modèle » : élire des « ambassadeurs républicains du développement local » ; avec pour ambition le bien commun et l'intérêt général.

2 - Améliorer, redistribuer les richesses par des mesures / réglementation / législation / fiscalité :

Revoir les salaires tenant compte des coûts associés aux « biens nécessaires & besoins de base »

Légiférer sur les échanges et le commerce, en fonction du développement local et des ressources locales (taxes ? harmonisation fiscale ?)

Développer un « modèle européen » exemplaire avant la mise en place à l'échelle internationale.

Créer un groupe de travail avec des acteurs locaux et internationaux, dédié au problème de la répartition des richesses et de l'utilisation des ressources locales.